

La Fédération Témis construit son avenir

Le Congrès de la Fédération Témis des 20 et 21 mars derniers a souligné la pertinence de la voie coopérative pour les PME de l'industrie. Il a défini un nouveau projet et une nouvelle équipe pour la Fédération.

La Fédération Témis, qui représente les Scop de la métallurgie et de l'électronique, a tenu son Congrès les 20 et 21 mars à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne). Deux enjeux étaient au cœur de l'événement: d'une part débattre de l'avenir des Scop et des PME industrielles dans un contexte de désindustrialisation progressive aggravé par la crise économique mondiale actuelle ; et d'autre part redéfinir le projet de la Fédération pour les trois années à venir et désigner l'équipe pour porter ce projet.

L'avenir des PME industrielles en question

Pour débattre de l'avenir des PME industrielles, la Fédération Témis a réuni les meilleurs spécialistes et représentants des questions industrielles. Gilles Leblanc, économiste au CERNA (Ecole des Mines), a dressé le portrait de l'industrie française



Gilles Leblanc, économiste au CERNA (École des Mines) et spécialiste des questions industrielles

se et de ses tendances lourdes dans les années à venir, soulignant notamment son absence de spécialisation. Philippe Peyrard, directeur général délégué d'ATOL Les Opticiens, a témoigné de la force d'un groupe de 730 opticiens organisés en coopérative pour créer de la valeur ajoutée sur son marché, en développant une politique innovante en termes de production et de marketing. Au cours de la table ronde, Thierry Noblot, délégué général du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI), a présenté en avant-première et en exclusivité les grandes lignes du rapport qu'il remettait quelques jours plus



Participer a animé le débat sur le thème de l'avenir des PME industrielles

tard au Ministre de l'Economie Christine Lagarde, en vue



Philippe Peyrard, directeur général délégué du groupe coopératif ATOL Les Opticiens, a témoigné de la vision à long terme des coopératives qui n'ont pas d'actionnaires extérieurs à rémunérer

de dresser les préconisations du secteur industriel pour assurer l'essor de l'industrie sur les quinze ans à venir. Serge Pangère, délégué régional du Centre technique des industries mécaniques (Cetim), a présenté le programme d'accompagnement Acamas, lancé en septembre 2008 par la Fédération des Industries de la Mécanique (FIM) et le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM), en vue d'aider les PME-PMI dans leur réflexion stratégique et la mise en œuvre de projets de changements. Enfin, trois dirigeants de coopératives

témoignaient de leur expérience: Beñat Castorene (Olaberria), Michel Massey (Citba) et Jean-Robert Sangla (SPM).

Rassembler les coopératives de l'industrie

Dans ce contexte industriel incertain, la Fédération Témis a adopté un projet en quatre résolutions. La première priorité est l'appui individualisé aux Scop en difficulté et aux projets de reprise d'entreprises industrielles par leurs salariés. La seconde priorité est l'intercoopération et la solidarité entre adhérents face à la crise. Troisième axe: la Fédération souhaite attirer de nouvelles Scop pour défendre, au-delà de la métallurgie, les coopératives industrielles dans leur ensemble. Le conseil d'administration a ainsi été mandaté pour mettre en œuvre, en accord avec les autres instances du Mouvement, une redéfinition du champ d'activité de la Fédération. Enfin, pour porter le pro-

Coopératives industrielles: dix ans de croissance

Dans un contexte de difficultés croissantes de l'industrie française, les coopératives industrielles affichent sur les dix dernières années une croissance de leurs emplois et de leurs indicateurs économiques.

Evolution 1997/2007	Scop fédération Témis	Métallurgie en France
Effectifs salariés	+10,6 %	-5,6 %
Chiffre d'affaires	+67,1%	+56,4%

Périmètre de comparaison: métallurgie et transformation des métaux, équipements et composants électriques et électroniques, équipements mécaniques, industrie automobile, construction navale, aéronautique et ferroviaire.

(sources CG Scop et Ministère de l'Industrie)

jet et les résolutions de la Fédération, les coopératives ont élu un nouveau conseil d'administration (voir ci-contre) et élu un nouveau président, Jean-Robert Sangla. PDG de la Société pyrénéenne de métallurgie (SPM), dont les 48 salariés ont fêté récemment le 25e anniversaire. Jean-Robert Sangla prendra définitivement ses fonctions au fil de l'année 2009, avec l'appui du président sortant, Dominique Delagneau, qui assurera une transmission progressive de ses missions.

Dans son allocution, le président de la CG Scop, Patrick Lenancker, a souligné l'enjeu que constituent les métiers industriels pour le mouvement coopératif. Il a salué le dynamisme des Scop adhérentes à Témis et relevé la pertinence et le réalisme des orientations choisies par la Fédération. Le Mouvement Scop était par ailleurs représenté par Gérald Ryser, président du Conseil national, Marcel Cornaire, président de l'Union sociale, Jean-Marie Boissière, président de la Fédération des Scop de la communication, ainsi qu'Alain Durand et Bernard Morin, présidents des Unions régionales de l'Ouest et de Poitou-Charentes.

PIERRE LIRET



Patrick Lenancker, Président de la CG Scop (2^e à partir de la gauche) avec le nouveau Conseil d'administration de la Fédération TEMIS (de g à d): Michel Straumann (Fonderie de la Bruche), Chargé de mission sur l'appui individualisé - Daniel Echeverria (Meca'Sep), Chargé de mission sur l'inter-coopération - Dominique Delagneau (Secad SA), Vice-président - Jean Thicoipe (Copelectronic) Vice-président - Christian Scossa (Sopelec) Trésorier - Joël Bry (Aerem) Chargé de mission sur l'inter-coopération - Daniel Delaunay, Commission de contrôle - Jean-Robert Sangla (SPM), Président et Jérôme Mathieu, Délégué permanent de la Fédération. Manque sur la photo Arnaud Launay (ATC Industrie).

Trois questions à...

Jean-Robert Sangla, président de la Fédération TEMIS

■ Quelles seront les grandes lignes d'action de la Fédération ?



La priorité est de se rassembler sur l'essentiel dans ce contexte de crise. La Fédération se doit de favoriser les échanges et l'inter-coopération, comme en témoignent les projets concrets qui ont démarré et le nouveau site web. La Fédération est aussi un vecteur de solidarité pour affronter la crise en encourageant le partage, les actions communes, les économies d'échelle.

■ Pourquoi élargir le périmètre au-delà de la métallurgie ?

C'est toute l'industrie qu'il faut défendre, et pas seulement la métallurgie. Les frontières ne sont pas si nettes entre la métallurgie et les autres branches de l'industrie. Et au contraire, il y a des possibilités de complémentarités et de

dynamiques fortes entre entreprises de branches industrielles différentes. La fédération TEMIS a par exemple initié un projet d'inter-coopération dans lequel il y avait un besoin de plasturgie alors qu'elle ne fait pas partie de la métallurgie.

■ Avez-vous un message à faire passer ?

Nous devons dépasser l'étape du repli sur soi. Nous devons montrer que nous sommes des entreprises qui font les choses différemment, notamment en termes d'emplois durables et d'ancrage local. Le meilleur exemple en est apporté par les Scop issues de reprises d'entreprise qui ont démarré dans des conditions extrêmement difficiles et qui se sont développées depuis. Les PME traditionnelles sont exposées au jeu des rachats successifs guidés par les priorités financières. Et leur management est en décalage avec l'attente des cadres qui aspirent à plus d'autonomie et de reconnaissance. Le modèle coopératif répond à ce double enjeu. À nous de mieux le faire connaître !

TEMIS sur le web

La Fédération TEMIS est désormais présente sur le web avec notamment l'actualité de la Fédération, l'annuaire des Scop adhérentes, un espace emploi, une rubrique échanges et partenariats et des études et publications à consulter en ligne.

www.temis.coop